



GRILS Á PIERRES GAZ



Désignation	Modulaire 1000	
B-G2GRILPIER-O	V02084	V01870
1/2B-G1GRILPIER-O/V	V02012	
B-G2GRILPIER-V	V02085	V02077
1/2B-G1GRILPIER-O	V02076	



Notice d'instruction installateur



Sommaire

B-G2GRILPIER-O	1
1/2B-G1GRILPIER-O/V	1
B-G2GRILPIER-V	1
1/2B-G1GRILPIER-O	1
NOTICE D’INSTRUCTION INSTALLATEUR	1
1. INSTALLATION	4
1.1. GENERALITES	4
1.2. MANUTENTION – MISE EN PLACE	4
1.3. IMPLANTATION	4
2. RACCORDEMENT GAZ	6
2.1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	6
2.2. RACCORDER L’APPAREIL AU RESEAU GAZ	7
2.3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	8
2.4. CONTROLES DE PRESSION D’ALIMENTATION	8
3. ADAPTATION DE L’APPAREIL AUX DIFFÉRENTS GAZ	8
3.1. CHANGEMENTS D’INJECTEURS ET REGLAGES D’AIR	8
3.2. TABLEAU REGLAGE GAZ	9
3.3. PROCEDURE DU REGLAGE DU RALENTI GRILS PIERRES	9
4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	9
4.1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENTS	10
4.2. RACCORDER L’APPAREIL AU RESEAU ELECTRIQUE (OPTION ALLUMAGE)	10
4.3. CONTROLES APRES RACCORDEMENTS	10
4.4. TABLEAU DES ADAPTATIONS AUX DIFFERENTES TENSIONS DES RESEAUX	10
5. SCHÉMAS DE CABLAGE	12
6. LISTE DES PIÈCES DE PREMIÈRE URGENCE	13

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »**Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation.

Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.

↳ ou à l'adresse e-mail suivante : synergdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



1. INSTALLATION

1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice.

Cet appareil de Type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

1.2. Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.

Déballer puis vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3. Implantation

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.

En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastique des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement.

Avertissement

Appareil fixe :

- Vérifier que le socle soit horizontal.
- Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage des écrous pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal.
- Important pour les ½ modules : En cas d'installation seul de l'appareil ce dernier doit être fixé au mur.

**Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.
L'appareil sera isolé du réseau gaz par fermeture de la vanne gaz.**

L'installation étant terminée, assurer la formation des utilisateurs au bon usage de l'appareil
(Voir notice d'utilisation).


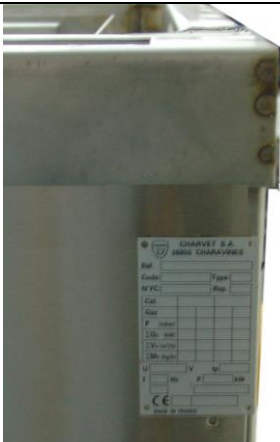
Garantie : la garantie est portée sur le contrat de vente.

Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

Plaquette signalétique

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur cette plaquette sur la dernière page du manuel d'utilisation.

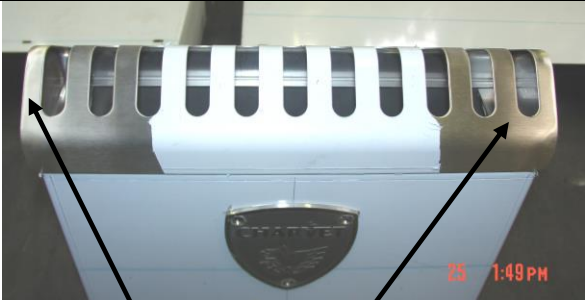
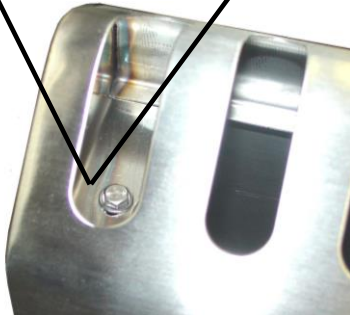

Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.

	
<p>Position de la plaque sur baie ouverte : PRO (1/2) B-G-GRILPIER</p>	<p>Position de la plaque sur le réchaud : PRO (1/2) R-G-GRILPIER</p>

1.4. Montage de la mitre

Fixer la mitre d'évacuation des produits de combustion sur le dessus de l'appareil, s'assurer que rien n'obture le conduit (intérieur / extérieur). **FIXATION MITRE BASSE**

- **Description :**

<p>Deux vis de fixation sont accessibles par le dessus de la mitre, à droite et à gauche. (fig.1) et (fig.2)</p>	<p>Fig.1</p> 
<p>Dévisser les vis, afin de faire descendre les pattes de fixation situées sous la mitre du côté droit et gauche. (fig.3)</p>	<p>Fig.2</p> 
<p>Placer la mitre au-dessus de son logement, glisser les pattes de fixation sous le dessus, et repositionner les pattes en agissant sur les vis citées ci dessus. (fig.2)</p>	<p>Fig.3</p> 

2. RACCORDEMENT GAZ

Avertissements

- **Appareil fixe :**

Raccorder l'appareil (tube ½ " fileté mâle pas du gaz) à la canalisation fixe d'amenée du gaz en interposant une vanne de barrage permettant d'isoler l'appareil du reste de l'installation.

- **Appareil mobile :**

Raccorder l'appareil (tube ½ " fileté mâle pas du gaz) à la canalisation fixe d'amenée du gaz à l'aide d'un flexible gaz autorisé, en interposant une vanne de barrage permettant d'isoler l'appareil du reste de l'installation. (*Mettre en place le système anti-arrachement.*)



2.1. Contrôles avant raccordement

Vérifier :

- La propreté de la canalisation,
- Que la canalisation d'alimentation gaz est dimensionnée de façon à minimiser les pertes de charge, le diamètre étant déterminé en fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, du parcours (longueur et nombre de coudes),
- Que le débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion est de 2 X m³/h/ kW (voir tableaux).
- Le type de gaz utilisé : vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (nature / pression), indications portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.

Tableau			
Code	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (m³/h/kW)
V02084	Pro 1000 ½ B-G1GRILPIER-V	15	30
V02012	Pro 1000 ½ B-G1GRILPIER-O	15	30
V02085	Pro 1000 B-G2GRILPIER-V	30	60
V02076	Pro 1000 B-G2GRILPIER-O	30	60

2.2. Raccorder l'appareil au réseau gaz

	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Pro</div>
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">½ Pro</div>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Simple services Pro & ½ Pro</u> <ul style="list-style-type: none"> • Retirer les manettes de commande. • Dévisser les 2 vis du capot de commande. • Tirer le capot commande vers soi puis le dégager vers le bas. • Raccorder le gaz sur souche M1/2. 	<p>1) Point de raccordement 'gaz'. 2) Point de raccordement prise de pression.</p>

2.3. Contrôles après raccordement

- Étanchéité du circuit jusqu'au robinet.
- Pression d'alimentation de l'appareil en fonctionnement.
- Aspect de la flamme.
- Ralenti (voir § 3.3.).
- Fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

2.4. Contrôles de pression d'alimentation

Prendre la pression :

- Retirer les manettes de commande.
- Retirer le bandeau de commande.
- Brancher le manomètre sur la prise de pression qui se situe sur la rampe.
- Mettre l'appareil en fonctionnement, en débit max.
- Vérifier vos mesures (voir le tableau des réglages gaz).

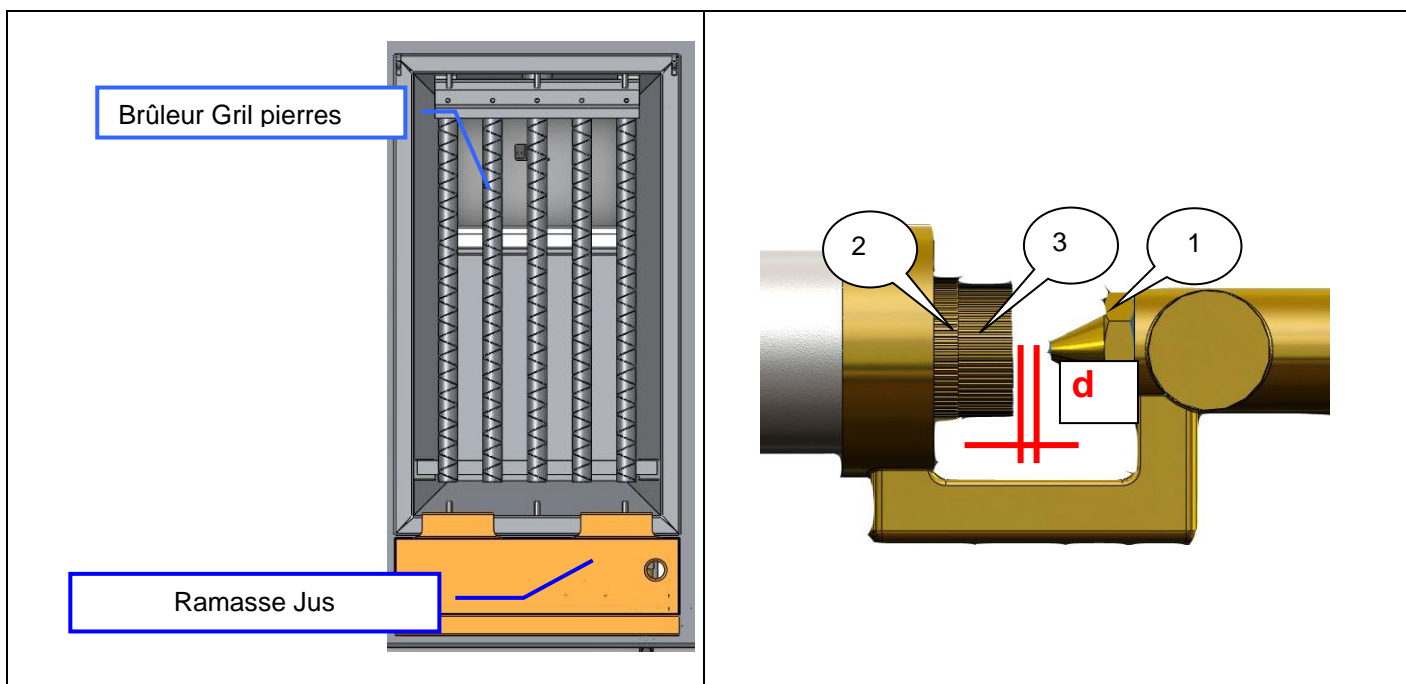
Note : tous les appareils raccordés sur la même canalisation doivent être en fonctionnement lors de ce contrôle.

3. ADAPTATION DE L'APPAREIL AUX DIFFÉRENTS GAZ

En cas de changement de gaz à l'installation : après avoir effectué le remplacement des injecteurs, assurez-vous de l'étanchéité du circuit gaz au point de raccordement injecteur / porte injecteur.

3.1. Changements d'injecteurs et Réglages d'air

- Se reporter aux tableaux § 3.2.



Gril pierre

- Retirer la grille support pierres puis les pierres. Vous pourrez accéder au brûleur ainsi qu'à la bougie d'allumage.
- Débloquer la bague d'air (écrou /bague) (2 - 3).
- Changer l'injecteur à l'aide d'une clé à œil de 12 mm (1).
- Régler la distance « d ».
- Bloquer de nouveau la bague d'air (écrou /bague).
- Sceller en position après réglage.

3.2. Tableau réglage gaz

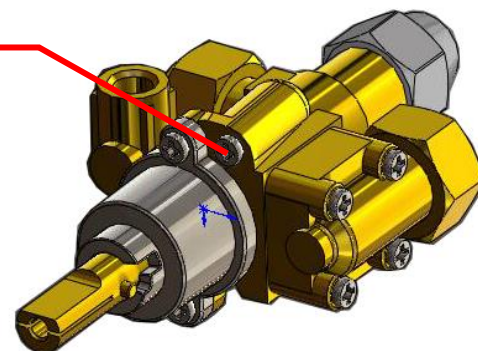
½ Pro 1000 et Pro 1000 *3					½ Pro	Pro
Réglage		Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur	Réglage d'air d (mm) *2	Débit calorifique nominal kW *1	
1	PEL22S	G20 : Pn = 20 mbar	300	3	15	30
2	PEL22S	G 25 : Pn = 20 mbar	330	3		
3	PEL22S	G 25 : Pn = 25 mbar	300	3		
4	PEL22S	G 30 : Pn = 29 mbar	200	19		
5	PEL22S	G 30 : Pn = 50 mbar	170	19		
6	PEL22S	G 31 : Pn = 37 mbar	200	19		
7	PEL22S	G 31 : Pn = 50 mbar	180	19		

- 1 Puissance mesurée sur pouvoir calorifique inférieur du gaz (HI) pour 1 brûleur.
- 2 Réglage d'air primaire mesuré suivant figure 1.
- 3 Pour les Pros il faut doubler les injecteurs.

3.3. Procédure du réglage du ralenti grils pierres

Note : le brûleur ne doit pas s'éteindre lors du passage rapide du débit maxi au débit mini.

Vis réglage ralenti



- Enlever la manette de commande.
- Déposer le bandeau de commande (Voir § 2.2. « Raccordement gaz »).
- Remettre la manette.
- Procéder à la mise en service. (Voir partie utilisateur § 2.).
- Mettre sur la position 'ralenti'.
- Agir sur la vis de réglage du ralenti.
- Pour augmenter le ralenti, tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avertissements

L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.
Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.

Appareil fixe :

S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1.

ATTENTION :

Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites lorsque l'appareil est hors fonctionnement et froid.

4.1. **Contrôles avant raccordements**

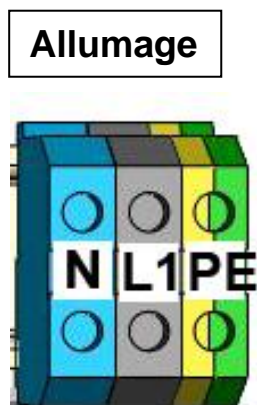
- La tension électrique du réseau doit être compatible avec la tension de l'appareil (voir § 5).
- La bonne fixation du câble.
- Le bon serrage des connexions de l'appareil.
- La section du câble de l'installation électrique doit être compatible avec la puissance de l'appareil.

4.2. **Raccorder l'appareil au réseau électrique (option allumage)**

Allumage électrique :

- Démontez le capot de façade pour accéder au coffret de raccordement (voir § 2.2. « Raccordement gaz », fig. A).
- Passer le câble de raccordement dans le coffret (fixé par 2 vis).
- Raccorder le câble d'alimentation aux bornes suivant figures ci-dessous en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.
- Avant le remontage, s'assurer du bon isolement électrique de l'appareil (état des câbles).

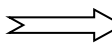
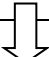
Note : laisser en place les boutons poussoirs d'allumage ainsi que les voyants.

4.3. **Contrôles après raccordements**

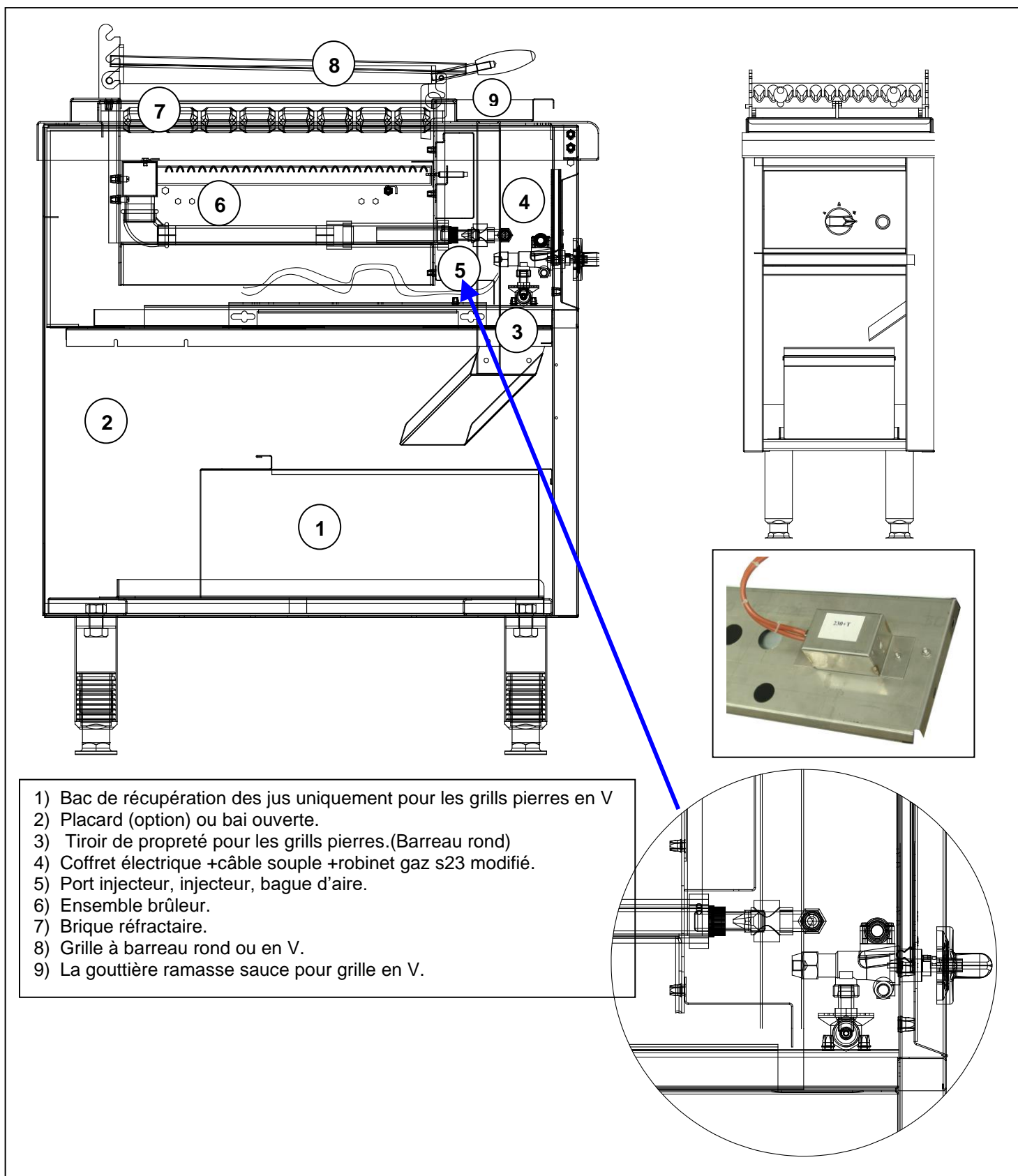
- La bonne mise à la terre (voir les avertissements ci-dessus).
- L'isolement de l'équipement électrique.
- Le bon fonctionnement de l'appareil (allumage).

Mise en service : se reporter à la partie « Mise en service » du manuel d'utilisation.

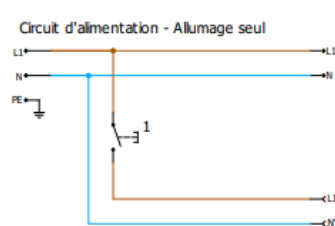
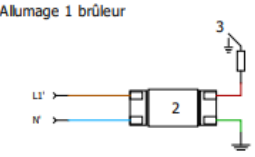
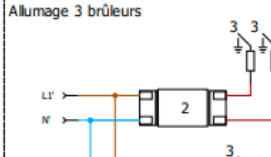
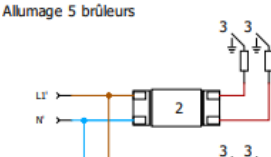
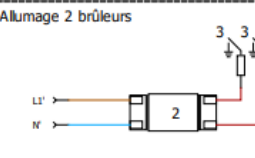
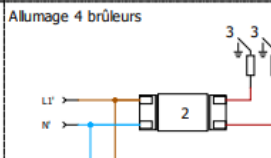

4.4. **Tableau des adaptations aux différentes tensions des réseaux**

<i>Tension de transformation</i> 		1~230V+T	3~230V+T	3~400V+T
<i>Les différentes configurations électriques</i> 				
	Schéma électrique	S = Couplage standard		
Allumage électrique	SE001/V2	1~230V + T	A	C
A → Couplage possible B → Nous consulter C → Impossibilité de couplage D → Tension indisponible				

• Options allumage électrique



5. SCHÉMAS DE CABLAGE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17																																				
A	 <p>Circuit d'alimentation - Allumage seul</p>					 <p>Allumage 1 brûleur</p>			 <p>Allumage 3 brûleurs</p>			 <p>Allumage 5 brûleurs</p>																																									
B																																																					
C																																																					
D						 <p>Allumage 2 brûleurs</p>			 <p>Allumage 4 brûleurs</p>																																												
E																																																					
F	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">Historique de révision</th> </tr> <tr> <th>N°.</th> <th>Auteur</th> <th>Commentaire de révision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>ECE</td> <td>Reprise et fusion des schémas n° SED001</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>					Historique de révision			N°.	Auteur	Commentaire de révision	A	ECE	Reprise et fusion des schémas n° SED001	-	-	-	-	-	-	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4">Nomenclature</th> </tr> <tr> <th>Rep.</th> <th>Code</th> <th>Désignation</th> <th>Qty.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>ELED018</td> <td>Poussoir d'allumage</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>G2161A</td> <td>Transformateur d'allumage</td> <td>1 à 3</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>05315A</td> <td>Electrode d'allumage</td> <td>1 à 5</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>					Nomenclature				Rep.	Code	Désignation	Qty.	1	ELED018	Poussoir d'allumage	1	2	G2161A	Transformateur d'allumage	1 à 3	3	05315A	Electrode d'allumage	1 à 5	4	-	-	-	5	-	-	-
Historique de révision																																																					
N°.	Auteur	Commentaire de révision																																																			
A	ECE	Reprise et fusion des schémas n° SED001																																																			
-	-	-																																																			
-	-	-																																																			
Nomenclature																																																					
Rep.	Code	Désignation	Qty.																																																		
1	ELED018	Poussoir d'allumage	1																																																		
2	G2161A	Transformateur d'allumage	1 à 3																																																		
3	05315A	Electrode d'allumage	1 à 5																																																		
4	-	-	-																																																		
5	-	-	-																																																		
G											<p style="text-align: center;">ATTENTION</p> <p>FR -- Toute borne de sortie non utilisée du transformateur doit être reliée à la terre.</p> <p>EN -- Any unused ignition transformer's output must be earthed.</p>																																										
H																																																					
<p>Schéma électrique n° : SCE0006</p> <p>Indice dernière révision : A</p> <p>Auteur dernière révision : ECE</p> <p>Date dernière révision : 29/08/2019</p>						 <p>PRO800/900/1000 - Allumage électrique seul</p> <p>Applicable à : V0XXXXE</p>											<p>Page</p> <p>1 sur 1</p>																																				

6. LISTE DES PIÈCES DE PREMIÈRE URGENCE

Désignation / Code	Photo	Désignation / Code	Photo
Injecteurs pour le G30,G31 Ø 1,60 00200A G20,G25. Ø 2.50 00209A		Voyant ambre 173645 Voyant rouge 173644	
Thermocouple 507327		Robinet gaz PEL22S 169244	
Brique réfractaire 501702 (Unitaire)		Bouton poussoir d'allumage ele0018	
Grille support briquette 102098		Transformateur d'allumage 02161A	
Grille de cuisson (400x680) 169826		Electrode pour grille pierre ELE0530	
Brûleur 07821A		Venturi 00168A	
Poignée 04113A		Manette gaz 505690	



GRILS Á PIERRES GAZ

Désignation	Modulaire 1000	
B-G2GRILPIER-O	V02084	V01870
1/2B-G1GRILPIER-O/V	V02012	
B-G2GRILPIER-V	V02085	V02077
1/2B-G1GRILPIER-O	V02076	



Notice d'utilisation



Sommaire

NOTICE D'UTILISATION	1
1. INTRODUCTION.....	4
2. PREMIÈRE MISE EN ROUTE.....	4
3. MISE EN SERVICE	4
3.1. GRIL PIERRES.....	4
4. MISE HORS SERVICE.....	5
5. ENTRETIEN.....	5
5.1. NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE	5
5.2. NETTOYAGE DES GRILLES.....	5
5.3. ENTRETIEN DES PIERRES	5
6. TABLEAU DES PANNES EVENTUELLES	6
CAS DE PANNE.....	6

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation.

Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



1. INTRODUCTION

- A) Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- B) Ceux-ci doivent être installés conformément aux réglementations et normes en vigueur dans le pays d'installation, dans un local suffisamment aéré avec une hotte d'extraction.
- C) L'appareil peut être plaqué contre des parois non combustibles, mais ne doit en aucun cas se trouver à moins de 10 cm de tout élément combustible.
- D) Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
- E) **GARANTIE** : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2. PREMIÈRE MISE EN ROUTE

- a) Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- b) Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- c) S'assurer que tous les organes de commande sont fonctionnels, puis ouvrir la vanne de barrage gaz.

S'assurer de la mise en place du tiroir de propreté ou du bac de récupération ce dernier doit être dans la baie ou dans le placard. Puis ouvrir la vanne de barrage gaz.

3. MISE EN SERVICE

3.1. Gril pierres

Créer un espace libre parmi les briquettes afin d'atteindre le brûleur.

Pousser et tourner la manette de commande du brûleur vers la gauche jusqu'au cran de volant du robinet (index du volant en face de l'étincelle).

Appuyer à fond sur le volant et en même temps présenter une flamme d'allumage dans l'espace libre ou agir sur le poussoir d'allumage pour les appareils équipés de l'**option allumage électrique**.

Maintenir le volant appuyé durant quelques secondes (5 à 20 s environ) avant de relâcher la pression.

Le brûleur doit rester allumé. Renouveler l'opération en cas d'échec.

Puis tourner le volant sur la gauche jusqu'à la position (index du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.

En tournant jusqu'à la position suivante (index du volant en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.

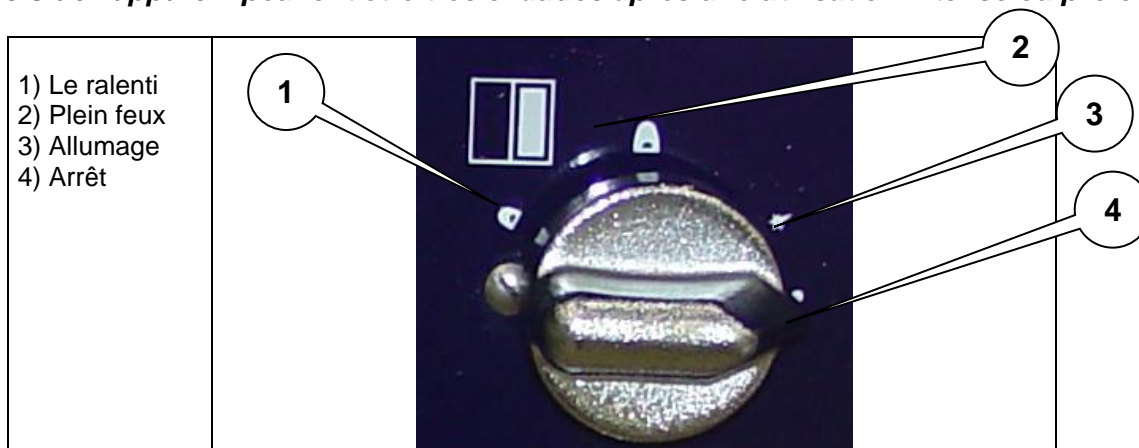
L'appareil étant en chauffe, il est nécessaire d'attendre quelques minutes à pleine puissance avant de commencer les cuissons.

La répartition de chauffe est homogène et permet des cuissons sur toute la surface.

Attention : (Gril pierres avec grille en V)

Le ramasse sauce et le bac de vidange peuvent être très chaud, attendre ou prendre toute précaution pour le vidage.

Les parois de l'appareil peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée.



4. MISE HORS SERVICE

Ramener le volant de commande du robinet sur la position, ● = Arrêt
En fin de journée, couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.

5. ENTRETIEN

Attendre que la température des éléments proches des brûleurs soit à une température supportable.

5.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable

- a) Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé avant le nettoyage de fermer les vannes de barrage gaz et de mettre hors tension les appareils.
- b) Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent *neutre*).
Proscrire l'eau de javel et tout produit acide même très dilué.
Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter **dans le sens du polissage**.
- c) Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

5.2. Nettoyage des grilles

a) Grilles en 'V'

Nettoyer à chaud à l'aide du râteau : pousser les détritres de la grille vers la gouttière et avec une éponge, dans l'orifice d'évacuation du bac de récupération des jus.

Note : nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.

Si un grattage est nécessaire celui-ci se fera à l'aide d'une spatule en bois ou d'un grattoir.

b) Grilles en 'O'

Nettoyer à chaud avec une éponge pour enlever les graisses.

Eviter de nettoyer la grille avec une brosse métallique.

**Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression.
S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.**

5.3. Entretien des pierres

L'utilisation des pierres volcanique comme des briquettes réfractaire ne nécessite aucune opération de nettoyage.

Les pierres peuvent s'user, il faut veiller à remplir les espaces libres de pierres neuves.

Les briquettes réfractaires sont livrées par lots correspondant aux appareils

Simple service	Nombre de briquette
Pro 1000	45 briquettes

Tableau à titre indicatif :

Désignation	Poids pièce en Kg
<u>Grille ronde*</u>	11 Kg
<u>Grille en V*</u>	12 Kg
*Note : Manipuler avec précaution ses pièces, pour votre sécurité.	

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.

6. TABLEAU DES PANNES EVENTUELLES



<u>Cas de panne</u>	<u>Causes probables</u>
Manque de chauffe	Obturation de la sortie du brûleur, de l'injecteur...
	Pression du réseau gaz non conforme.
	Injecteurs mal calibrés.
	Obturation des évacuations des gaz brûlés (four)
Allumage défectueux	Encrassement des thermocouples (partie sensible)
	Difficulté d'enclenchement du thermocouple,
	Poussée sur le bouton de commande insuffisante.
	Allumeur électrique défectueux (Options)
	Position de la bougie d'allumage.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commandes défectueux en vue d'une prochaine utilisation.



TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

REPORTER, ci-dessous, les informations écrites sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE de votre appareil.

 CHARVET S.A. 38850 CHARAVINES	
Réf.	<input type="text"/>
Code:	<input type="text"/> Type: <input type="text"/>
N°FC:	<input type="text"/>
N°OF:	<input type="text"/> Rep. <input type="text"/>
Cat.	<input type="text"/>
Gaz	<input type="text"/>
P (mbar)	<input type="text"/>
ΣQ_n (kW)	<input type="text"/>
ΣV_n (m ³ /h)	<input type="text"/>
ΣM_n (kg/h)	<input type="text"/>
U <input type="text"/> V <input type="text"/> Hz Ip <input type="text"/>	
P <input type="text"/> kW <input type="text"/>	
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
MADE IN FRANCE	

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance et la fourniture des pièces de rechange.